



S.O.S. Collégiale Sainte-Croix

Bulletin d'information trimestriel 2/2002

2^e année – Avril - Mai - Juin – Numéro 6

Siège social : cloître Sainte-Croix, 17, B4000 Liège – Tél. / Fax : 04 362 1713

<http://www.fabrice-muller.be/sc> – Courriel : sainte-croix@fabrice-muller.be

Cotisation : 5 € minimum à verser au compte 552-2925000-13

Éditeur responsable : Fabrice MULLER

La Croix, symbole de la foi chrétienne

NOTGER voyait en Liège, une nouvelle Jérusalem, avec une magnifique cathédrale entourée d'un rempart spirituel de sept collégiales (sept, un chiffre privilégié dans la symbolique des nombres) : Saint-Pierre, Saint-Martin, Saint-Paul, Sainte-Croix, Saint-Jean l'Évangéliste, Saint-Denis et Saint-Barthélemy.

Avec la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste et la nouvelle cathédrale consacrée à sainte Marie, Sainte-Croix forme un calvaire monumental qui se dresse au cœur de la ville. Cet urbanisme théologique, la dédicace d'une collégiale à la Croix ne doivent pas nous étonner car c'est précisément vers l'an mil que le Christ en croix s'impose de manière générale.

Évité par les premiers chrétiens, le thème de la crucifixion occupera désormais une place privilégiée dans l'art jusqu'au XX^e siècle avec Picasso, Dali, Bacon, Delvaux, Chagall, Buffet et bien d'autres.

Le Christ en croix est le *symbole de la foi chrétienne* et les références y sont nombreuses dans notre collégiale, parmi lesquelles :

1. Deux statues classiques en marbre blanc (vers 1662) : sainte Hélène et son fils, l'empereur Constantin. À la veille de la bataille du pont Milvius (312), l'empereur, à la suite d'une vision intérieure, avait fait graver une croix sur le bouclier de ses soldats, convaincu que la victoire lui serait donnée par ce signe. On lui doit, à partir de 324, la construction de la première basilique Saint-Pierre à Rome, ainsi que l'édification de celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem, où sa mère, l'impératrice Hélène, venait de découvrir la vraie croix du Christ (*La*

légende dorée de Jacques de VORAGINE – 1228-1298).

2. *L'Invention de la Sainte-Croix*, un des chefs-d'œuvre de Bertholet FLÉMALLE (1614-1675) illustrant la découverte de la Croix par sainte Hélène.
3. Le triptyque-reliquaire de la *Vraie Croix* (v. 1160-1170), chef-d'œuvre de l'orfèvrerie mosane (en dépôt au MARAM).
4. Les vitraux du chevet du chœur oriental sont aussi consacrés à l'exaltation de la Sainte Croix.

La collégiale Sainte-Croix, en plus de la portée historique indéniable qu'elle possède pour Liège, présente donc un ensemble artistique cohérent qu'il faut préserver en l'état. C'est la raison pour laquelle notre asbl a suggéré des destinations précises pour la collégiale après restauration, qui permettent cette conservation.

Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

1. Lieu de culte : régulier ou ponctuel (pour certaines fêtes) ;
2. Lieu d'exposition permanente : son trésor artistique le mérite bien ;
3. Lieu d'exposition temporaire ;
4. Lieu de culture : concerts et conférences ;
5. Lieu d'accueil touristique pour le passé religieux de la ville de Liège en collaboration avec la future Maison du tourisme ;
6. Lieu didactique : la collégiale se prête à merveille pour la découverte de son architecture, de son mobilier et pour la présentation d'objets d'art religieux dans leur contexte naturel.

De plus, il serait possible d'y exposer des pièces d'art ancien – en majorité des pièces religieuses remarquables – qui se trouvent dans les réserves des musées liégeois et dont on ne prévoit pas la présentation dans le futur Grand Curtius.

À présent que la Région wallonne semble s'intéresser à la restauration de la collégiale, il est plus que jamais nécessaire de rester vigilant au devenir de la collégiale. Pour atteindre les objectifs que l'asbl s'est fixé, votre soutien est absolument indispensable, non seulement par vos dons et cotisations, mais également par votre participation à nos activités.

Jean-Marie VERDIÈRE



Triptyque en ivoire du X^e siècle. Londres, British Museum.

Cotisations 2002

Afin de recevoir les prochains numéros de ce bulletin d'information, nous vous invitons dès à présent, à verser votre cotisation pour l'année 2002 au compte 552-2925000-13 de *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* avec la mention « Cotisation 2002 ».

Montants des cotisations :

Cotisation minimale : 5 €; Membre de soutien : 12,50 €; Membre protecteur : 25 €

Les personnes désireuses de bénéficier de l'exonération fiscale pour les dons supérieurs à 25 €, sont priées de verser leur participation sur le compte de projet 000-0000004-04 de la *Fondation Roi Baudouin* avec la mention explicite « JSCL - Sainte-Croix Liège ».

Site web et courriel

Pour rappel, le site web de l'asbl est accessible à l'adresse

<http://www.fabrice-muller.be/sc>

Les courriels peuvent être envoyés à l'une des deux adresses suivantes :

sainte-croix@fabrice-muller.be

sainte-croix@be.tf

De plus, il est possible de s'inscrire, directement sur la page web de l'asbl pour recevoir par courriel les informations relatives aux activités de l'association. La procédure inclut également la possibilité de d'annulation de l'inscription.

Concerts d'orgues

Comme chaque année, un festival d'orgues aura lieu pendant la période estivale. Les concerts auront lieu le **dimanche à 16 h** dans la collégiale Sainte-Croix sur l'orgue Clérinx. Entrée libre.

7 juillet

Geneviève CHAPELIER et Claire MEYER
Orgue à quatre mains : Mozart, Bach, etc.

21 juillet

Jean-Luc THELLIN

4 août

Jean-Michel ALLEPAERTS

18 août

Geneviève CHAPELIER et Xavier CHAPELIER (flûte)
Bach, Cimarosa, Loeillet, Franck, Guilmant.

8 septembre (Journées du patrimoine) : à 18 h 00.

Patrick WILWERTH

Concerts organisés en collaboration avec l'asbl *Art et Orgues en Wallonie*.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de chaque concert.